

# POLITIQUE DE PARTICIPATION CITOYENNE



VICTORIAVILLE  
santé urbaine

Berceau <sup>du</sup>  
développement  
durable

# LE CITOYEN : UN RÉEL POUVOIR D'INFLUENCE

Bien plus qu'une politique, ce document est un engagement entre les citoyens et la Ville de Victoriaville afin qu'ensemble ils forment une équipe qui a à cœur le développement et le bien-être de notre communauté.

Le citoyen aura l'occasion d'exercer un réel pouvoir d'influence sur les orientations et les projets en tous genres. Par cette Politique de participation citoyenne, il sera impliqué dans le processus décisionnel dès le départ.

Les citoyens de Victoriaville sont invités à s'impliquer et à s'engager en grand nombre dans les différentes démarches de participation citoyenne et ainsi, faire entendre leur voix.

La Politique de participation citoyenne de la Ville de Victoriaville a été adoptée par le Conseil municipal de Victoriaville le 7 février 2022.

Le projet a été piloté par le Service des communications et des relations citoyennes. La Politique est l'œuvre d'un comité administratif interservices et le fruit d'une consultation et d'une collaboration des acteurs du milieu, dont les citoyens, le Conseil jeunesse et le comité-conseil ad hoc regroupant diverses parties prenantes d'intérêt.

---

Cette politique a été réalisée grâce à la contribution de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.



<b>01.</b>	MOT DU MAIRE	—	<b>P4</b>
<b>02.</b>	OBJECTIFS	—	<b>P5</b>
<b>03.</b>	MÉTHODOLOGIE	—	<b>P6</b>
<b>04.</b>	CONDITIONS DE RÉUSSITE	—	<b>P6</b>
<b>05.</b>	DÉFINITIONS	—	<b>P7</b>
<b>06.</b>	PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS	—	<b>P8</b>
<b>07.</b>	CHAMPS D'APPLICATION	—	<b>P9</b>
<b>08.</b>	MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉS	—	<b>P10</b>
<b>09.</b>	ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE	—	<b>P11 à 13</b>
<b>10.</b>	CRITÈRES DÉTERMINANT UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE	—	<b>P14</b>
<b>11.</b>	CONCLUSION	—	<b>P15</b>

# TABLE DES MATIÈRES



## Le citoyen au cœur de l'action

Depuis plusieurs années, la Ville de Victoriaville implique les citoyens dans divers processus décisionnels tels que les consultations publiques, des ateliers de cocréation, des sondages en ligne ou encore des rencontres d'information. Pensons au projet de sécurisation des quartiers résidentiels, à la revitalisation du centre-ville à celle du secteur Notre-Dame Ouest ou encore à l'aménagement de plusieurs parcs ou à l'élaboration du plan d'adaptation aux changements climatiques.

La culture de participation citoyenne est bien présente dans notre communauté et nous en sommes très fiers, mais il devenait nécessaire de nous doter d'une structure et d'une façon de faire afin d'uniformiser les processus et d'assurer une cohérence, peu importe le type de projet concerné.

Lors de l'adoption de notre planification stratégique VISION 17-27, nous nous sommes engagés à favoriser la participation des citoyens. En ce sens, la Ville a entamé, en décembre 2020, une démarche d'élaboration d'une première Politique de participation citoyenne. Le souhait était que celle-ci reflète les valeurs de Victoriaville et nous pouvons dire mission accomplie grâce à la collaboration des citoyens, de nos partenaires, du personnel de la Ville et des élus municipaux. Tous ont mis la main à la pâte afin de nous doter d'un mode d'emploi gagnant, à l'image de notre communauté.

Cette politique deviendra bien plus qu'un document de travail, c'est un engagement envers nos citoyens afin que, plus que jamais, ils soient au cœur de l'action et des décisions prises par leur Ville et son Conseil municipal.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration de cette première Politique de participation citoyenne.

**Antoine Tardif**  
**Maire de Victoriaville**

## 02. OBJECTIFS

**Favoriser** la diffusion de l'**information**, la **consultation** et la **participation** active des citoyens au processus **décisionnel** de la Ville de Victoriaville.

**Attribuer** aux citoyens une réelle **capacité d'influence** en amont de la prise de **décision**.

**Favoriser** la prise de décisions **viables et durables** en reconnaissant et en **communiquant** les besoins et les attentes des **citoyens et des décideurs**.

**Faciliter** la participation de tous ceux qui sont potentiellement **concernés ou intéressés** par une décision en préconisant une démarche de **participation citoyenne inclusive**.



## 03. MÉTHODOLOGIE

La Ville de Victoriaville a mandaté une firme spécialisée en acceptabilité sociale afin de l'accompagner dans l'élaboration de sa toute première Politique de participation citoyenne, une démarche dans laquelle elle souhaitait impliquer les différents acteurs concernés afin d'en faire une approche participative. En plus de la création d'un comité de travail interservices et d'un comité-conseil, composé de citoyens, d'élus, de partenaires et d'employés municipaux, plusieurs activités de consultation ont été réalisées en 2021 :

- Quatre ateliers de formation et d'échanges avec les employés municipaux, le Conseil jeunesse et les partenaires socio-économiques;

- Un sondage en ligne;

- Un sondage en ligne destiné à la clientèle jeunesse.

**Le but était de déterminer les valeurs participatives de Victoriaville, les meilleures méthodes de participation et le type de projets qui devraient faire l'objet de démarches de participation publique.**

Le rapport de consultation complet peut être consulté au [vic.to/participationpublique](https://vic.to/participationpublique).

## 04. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les différentes étapes de consultation ont permis d'identifier des conditions de réussite jugées prioritaires, soit :

- L'inclusivité et l'accessibilité du processus;

- L'importance de se référer aux réseaux de mobilisation de partenaires déjà existants;

- La présence des élus tout au long du processus de consultation;

- La mobilisation à petite échelle et sur le terrain;

- L'intégration des valeurs du développement durable.

# 05. DÉFINITIONS

## PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale.

## PARTICIPATION PUBLIQUE

La participation publique, c'est l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels. Ils peuvent être initiés par des institutions publiques, qu'elles soient fédérales, provinciales, régionales ou municipales, ou par des organismes privés, des entreprises ou des OSBL.



# 06. PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS

La Ville de Victoriaville s'engage à mettre en oeuvre des démarches de participation citoyenne en adéquation avec ses valeurs et selon les neuf principes exemplaires de la participation publique :

1. Transparence du processus décisionnel;
2. Consultation en amont de la prise de décision;
3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances;
4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence;
5. Présence active des élus et des professionnels dans le processus de consultation;
6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information;
7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts;
8. Règles modulées selon l'objet de la consultation, la participation réelle ou les commentaires formulés;
9. Mécanisme de rétroaction à l'issue du processus.

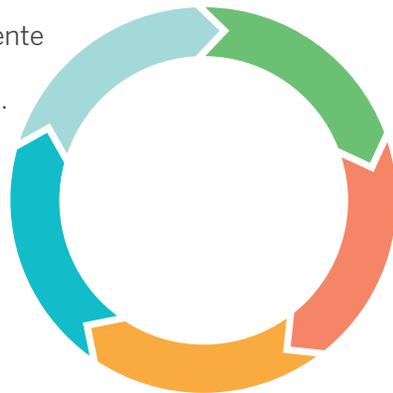
## NOS VALEURS

### Transparence

Une administration municipale transparente et intègre est une garantie primordiale pour la prospérité de notre communauté.

### Santé

La mise en place et la bonne gestion d'infrastructures, de programmes et et d'autres conditions favorables au développement d'une meilleure santé globale contribuent au bien-être de nos citoyens.



### Développement durable

Un développement harmonieux du territoire, intégrant les principes du développement durable, offre à nos enfants la garantie d'un meilleur héritage.

### Respect de la capacité de payer des contribuables

Le respect de la capacité de payer des contribuables et la rigueur dans la gestion financière assureront une saine gestion de la Ville.

### Richesse collective

Des conditions favorables au développement du potentiel de tous les citoyens permettent l'accroissement de notre richesse collective.

# 07. CHAMPS D'APPLICATION

Cette politique couvre l'ensemble des champs liés aux compétences des municipalités :

- ✓ **Environnement**  
ex. : adaptation aux changements climatiques, projet de réduction des îlots de chaleur, agriculture urbaine, etc.
- ✓ **Loisir, culture et vie communautaire**  
ex. : politique de développement des arts et de la culture, infrastructure sportive, offre en loisir et en culture, etc.
- ✓ **Aménagement du territoire**  
ex. : plan d'urbanisme, aménagement de parcs, réfection de rues, etc.
- ✓ **Transport**  
ex. : plan de mobilité durable, transport actif, sécurisation des quartiers résidentiels, etc.
- ✓ **Politiques sociales**  
ex. : plan d'action (jeunes, aînés, famille, saines habitudes de vie et accessibilité), portrait des besoins, mieux-vivre ensemble, etc.
- ✓ **Finances**  
ex. : budget participatif, programme d'immobilisations, subventions, etc.
- ✓ **Sécurité**  
ex. : campagne sur les avertisseurs de fumée, prévention incendie, sécurité civile, etc.

# 08. MISE EN OEUVRE ET RESPONSABILITÉS

## Rôle des élus

Soutenir et encourager les démarches de participation publique afin de contribuer à mettre en place une culture de participation citoyenne à Victoriaville.

Recevoir et analyser les avis exprimés dans le cadre des démarches de participation citoyenne afin de prendre des décisions éclairées, viables et durables.

Veiller à ce que l'ensemble des opinions soient prises en compte.

## Rôle de la Direction générale

S'assurer que la Politique est appliquée dans l'ensemble des services municipaux.

Fournir le soutien à l'administration municipale afin d'évaluer la pertinence d'une démarche de participation citoyenne et de formuler une recommandation au Conseil municipal.

S'assurer de prévoir les ressources (ressources humaines, financières et matérielles) nécessaires à l'application des mesures d'information, de consultation et de participation.

## Rôle du Service des communications et des relations citoyennes

Veiller à l'application de la présente politique.

Assurer la cohérence des actions municipales tant à l'interne qu'à l'externe.

Soutenir et accompagner les différents services municipaux dans l'application de la présente politique et du mode d'emploi participatif de même que dans la planification et la mise en œuvre des démarches de participation citoyenne.

## Rôle des services municipaux

Évaluer la pertinence de tenir une démarche de participation citoyenne selon les projets et soumettre la recommandation à la Direction générale et au Conseil municipal.

Planifier et réaliser les démarches de participation citoyenne en collaboration avec le Service des communications et des relations citoyennes.

Être à l'écoute des préoccupations, des attentes et des idées des parties prenantes.

Produire un rapport de consultation.

Assurer une rétroaction auprès des participants.

## Rôle des citoyens et autres parties prenantes

S'informer sur les différents projets et sur le processus de participation mis en œuvre.

Respecter le déroulement des activités de consultation et les autres participants.

Exprimer leurs attentes, enjeux ou idées de manière constructive.

# 09. ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Cette section décrit les différentes étapes que la Ville s'engage à mettre en œuvre une fois la démarche de participation citoyenne validée et approuvée par le Conseil municipal et la Direction générale.

## 1. Définir les objectifs

Les objectifs doivent être identifiés selon la méthode SMART(ER). Ils doivent être Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, définis dans le Temps, Écologiques et Révisables.

## 2. Identifier les parties prenantes

Les parties prenantes sont tout groupe ou individu qui peut affecter ou être affecté par le projet ou la décision à prendre dans le cadre de la démarche de participation citoyenne.

## 3. Identifier le niveau de participation et les activités de consultation

Une démarche de participation publique peut intégrer plusieurs niveaux de participation et d'engagement des participants. Le niveau de participation sera défini en fonction des objectifs de la démarche et permettra d'identifier le niveau d'engagement souhaité par la municipalité dans un projet particulier.

## 4. Réaliser la démarche

La Ville de Victoriaville s'engage à informer les citoyens en amont du projet sur ses intentions d'entamer une démarche de participation publique, les principales étapes du processus décisionnel et les dispositifs de consultation qu'elle prévoit mettre en place.

## 5. Produire et publier un rapport de consultation publique

Des mécanismes de suivi seront mis en place afin de rendre compte aux citoyens des différentes étapes de la démarche de participation publique. Ces mesures de rétroaction seront appliquées lors de chaque projet et incluront un rapport de consultation écrit, simple et accessible au public.

# NIVEAUX DE PARTICIPATION ET LEUR DESCRIPTION

Niveaux de participation (du moins engageant au plus engageant)	Informer	Consulter
<b>Objectifs</b>	<p>Permettre aux parties prenantes de bien comprendre les différents paramètres du projet</p> <p>Vérifier : mesurer l'acceptabilité du projet par ses parties prenantes</p>	<p>Connaître les préoccupations et les attentes des parties prenantes</p>
<b>Description</b>	<p>Fournir de l'information accessible, succincte et suffisante</p> <p>Vérifier : recevoir des commentaires sur les décisions municipales prises</p>	<p>Obtenir la rétroaction du public</p> <p>Collecter des commentaires en amont d'une prise de décision</p>
<b>Engagement de la Ville</b>	<p>Nous vous tiendrons au courant.</p> <p>Vérifier : nous validerons avec vous avant d'aller plus loin.</p>	<p>Nous serons attentifs à vos préoccupations et aspirations.</p>
<b>Activités participatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance d'information</li> <li>• Site Web</li> <li>• Porte ouverte</li> <li>• Communiqué de presse</li> <li>• Publication dans les outils de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée publique</li> <li>• Sondage</li> <li>• Audience publique</li> <li>• Marche exploratoire</li> <li>• Entrevue ciblée</li> </ul>

Impliquer	Collaborer	Habiller
Récouter des propositions concrètes et complètes des parties prenantes	Travailler ensemble autour d'une vision commune	Déléguer des responsabilités officielles à certaines parties prenantes
<p>Travailler directement avec le public tout au long du processus</p> <p>Inviter des parties prenantes à contribuer dans un mécanisme de prise de décision</p>	Forger un partenariat avec certaines parties prenantes à toutes les étapes du processus décisionnel	<p>Partager des pouvoirs effectifs avec certaines parties prenantes</p> <p>Confier au public le soin de prendre la décision finale</p>
Nous travaillerons avec vous pour faire en sorte que vos préoccupations et aspirations soient reflétées directement dans les options élaborées. Nous voulons avoir accès à vos idées et connaissances.	Nous compterons sur vos conseils et votre créativité pour trouver les solutions. Nous travaillerons ensemble.	Nous mettrons en œuvre ce que vous aurez décidé.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail</li> <li>• Charrette</li> <li>• Atelier et groupe de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCU et comité sectoriel</li> <li>• Budget participatif</li> <li>• Conception participative</li> <li>• Comité de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jury citoyen</li> <li>• Référendum</li> <li>• Bureau de consultations et d'audiences publiques</li> </ul>

# 10. CRITÈRES DÉTERMINANT UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Chaque projet concerné par cette politique impliquera un niveau différent d'engagement des participants et les dispositifs de consultation devront être évalués selon le contexte. La pertinence d'amorcer une démarche de participation citoyenne repose sur plusieurs critères importants :

- ✓ Impacts prévisibles du projet;
- ✓ Types de public et nombre de personnes susceptibles d'être concernées par le projet;
- ✓ Degré de mobilisation citoyenne, attentes et nombre de demandes d'informations reçues concernant ce projet;
- ✓ Impacts sociaux, environnementaux et économiques du projet;
- ✓ Envergure du projet, autant en fonction de l'échéancier que du budget;
- ✓ Objectifs de la municipalité et de la démarche.

# 11. CONCLUSION

Cette première Politique de participation citoyenne permettra d'uniformiser les pratiques au sein de l'administration municipale et d'établir un dialogue avec les citoyens de Victoriaville. La Ville s'engage à mettre le citoyen au cœur de l'action afin qu'il devienne un partenaire contribuant au développement de notre communauté dans le respect, la transparence et l'ouverture.

Le Service des communications et des relations citoyennes veillera à l'application de la présente politique, lui qui, par son mandat assure la gestion intégrée des communications internes et externes de l'administration municipale victoriavilloise. Plus précisément, il informe les diverses parties prenantes des décisions, services, activités, programmes, projets et règlements municipaux en misant sur un contenu clair, complet, pertinent, véridique, accessible et adapté, au moment opportun. Il se veut également au cœur de la relation avec les citoyens.

Afin de répondre efficacement aux besoins et aux attentes des citoyens, la Ville de Victoriaville favorise une communication proactive et omnicanal en constante évolution et préconise une écoute active, un dialogue continu et un engagement citoyen basé sur une confiance mutuelle.

La présente politique entre en vigueur le 7 février 2022

**vic.to/participationpublique**



**VICTORIAVILLE**  
santé urbaine

Berceau du  
développement  
durable